

***AVIS DES SOCIETES***

**ETATS FINANCIERS**

**BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS-**

Siège social :56 Avenue Mohamed V 1001 Tunis

La BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 novembre 2013. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M. Abderrazek SOUEI, M. Selim FRIAA et M. Houcine Gamra.

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2012**  
**(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)**

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2012</b>	<b>2011 Retraité(*)</b>	<b>2011</b>
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	7 860	3 403	3 403
Créances des établissements bancaires et financiers	3.2	19 029	3 309	3 309
Créances sur la clientèle	3.3	678 686	667 308	634 483
Porte feuille –titres d'investissement	3.4	2 771	2 891	2 891
Valeurs immobilisées	3.5	7 081	7 311	7 311
Autres actifs	3.6	19 612	17 470	14 186
<b>Total Actifs</b>		<b>735 039</b>	<b>701 692</b>	<b>665 583</b>

**PASSIFS & CAPITAUX PROPRES**

<b>PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>2012</b>	<b>2011 Retraité(*)</b>	<b>2011</b>
Banque centrale et CCP	4.1	3 549	2 955	2 955
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2	1 197	6 285	6 285
Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	42 103	57 421	4 554
Emprunts et ressources spéciales	4.4	630 107	574 786	574 786
Autres passifs	4.5	19 175	18 576	35 334
<b>Total Passifs</b>		<b>696 131</b>	<b>660 023</b>	<b>623 914</b>

**CAPITAUX PROPRES**

<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>Notes</b>	<b>2012</b>	<b>2011 Retraité(*)</b>	<b>2011</b>
Capital		40 000	40 000	40 000
Réserves		3 963	3 908	3 908
Résultats reportés		<2 239>	1 344	1 344
Résultat de l'exercice		<2 816>	<3 583>	<3 583>
<b>Total Capitaux propres</b>	4.6	<b>38 908</b>	<b>41 669</b>	<b>41 669</b>
<b>Total Passifs et Capitaux Propres</b>		<b>735 039</b>	<b>701 692</b>	<b>665 583</b>

(\*) Soldes retraités pour les besoins de la comparabilité.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**  
**AU 31 DECEMBRE 2012**  
**(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)**

<b>LIBELLE</b>	<b>Notes</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>Passifs Eventuels</b>			
Cautions, avals et autres garanties données Actifs donnés en garanties	6-1	84	84
<b>Total Passifs éventuels</b>		<b>84</b>	<b>84</b>
<b>Engagements donnés</b>			
Engagements de financement donnés	6-2	28 143	33 586
Engagements sur titres (Participations non libérées)	6-3	695	695
<b>Total Engagements donnés</b>		<b>28 838</b>	<b>34 281</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Engagements de financement reçus	6-4	31 900	31 921
Garanties reçues	6-5	493 548	449 198
<b>Total Engagements reçus</b>		<b>525 448</b>	<b>481 119</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**PERIODE ALLANT DU 01/01/2012 AU 31/12/2012**  
**(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)**

LIBELLE	Notes	2012	2011
<b>I Produits d'exploitation Bancaire</b>			
Intérêts et revenus assimilés	5.1	13 603	11 500
Commissions	5.2	2 826	3 602
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	5.3	2	13
<b>Total Produits d'exploitation bancaire</b>		<b>16 431</b>	<b>15 115</b>
<b>II Charges d'exploitation Bancaire</b>			
Intérêts et charges assimilées	5.4	<1 248>	<1 359>
Commissions encourues			
Pertes sur portefeuille titres commercial et op.finan		-	<11>
<b>Total charges d'exploitation Bancaire</b>		<b>&lt;1 248&gt;</b>	<b>&lt;1 370&gt;</b>
<b>Produit net Bancaire = (I-II)</b>		<b>15 183</b>	<b>13 745</b>
Dot. aux prov. Et résultat des corrections des valeurs/créances, HB et passifs	5.5	<4 788>	<4 888>
Autres produits d'exploitation	5.6	133	2
Frais de personnel	5.7	<9 406>	<8 987>
Charges générales d'exploitation	5.8	<3 070>	<2 939>
Dot aux amorts et aux Prov. sur immobilisations		<849>	<740>
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>&lt;2 797&gt;</b>	<b>&lt;3 807&gt;</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		<2>	240
Impôt sur les bénéfices		<17>	<16>
<b>Résultat des activités ordinaires</b>		<b>&lt;2 816&gt;</b>	<b>&lt;3 583&gt;</b>
Solde en gains/pertes provenant des éléments extraordinaires		-	-
<b>Résultat Net de la période</b>		<b>&lt;2 816&gt;</b>	<b>&lt;3 583&gt;</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		-	<309>
<b>Résultat après modifications comptables</b>		<b>&lt;2 816&gt;</b>	<b>&lt;3 892&gt;</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**  
**Exercice clos le 31 décembre 2012**  
**(EXPRIME EN MILLERS DE DINARS)**

LIBELLE	2012	2011
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	19 770	14 349
Charges d'exploitation bancaire décaissées	<29>	<36>
Dépôts /retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	-
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	<20 101>	<69 954>
Dépôts /retraits de dépôts de la clientèle	<1 907>	<1 381>
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	<9 235>	<8 036>
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	<17 349>	<1 652>
Impôt sur les bénéfices	<31>	<254>
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>	<b>&lt;28 882&gt;</b>	<b>&lt;66 964&gt;</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	-
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	-	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations	<549>	<25>
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>&lt;549&gt;</b>	<b>&lt;25&gt;</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement d'emprunts	<7 592>	<3 786>
Augmentation / diminution ressources spéciales	61 694	62 969
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>	<b>54 102</b>	<b>59 183</b>
<b>VARIATION DE TRESORERIE</b>		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	24 671	<7 806>
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	<2 528>	5 278
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>22 143</b>	<b>&lt;2 528&gt;</b>

#### **IV- Notes relatives aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012**

## 1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Banque Tunisienne de Solidarité a été créée le 21 Mai 1997.

La Banque Tunisienne de Solidarité, par le biais de l'octroi des crédits sans garantie, a pour objet de :

- Ancrer la culture de l'auto développement et de la prise de l'initiative ;
- Créer des offres d'emploi notamment pour les classes sociales les plus démunies ;
- Intégrer les petits projets dans le tissu économique ;
- Consolider l'effort des associations pour le développement.

## 2. NOTES AUX ETATS FINANCIERS (les chiffres sont exprimés en KDT)

### 2.1 Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2012 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

### 2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

#### 2.2.1. Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements

##### 2.2.1.1 Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan lors de la prise en compte de l'enregistrement du contrat et sont apurés au fur et à mesure des débloquages des crédits.

##### 2.2.1.2 Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux

###### a) Critères de classification des crédits des microprojets

La classification des crédits aux promoteurs est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 septembre 1991 complétée et modifiée par la circulaire de la BCT n° 99-04 du 19 mars 1999 et par la circulaire de la BCT n° 2001-12 du 04 mai 2001, et par référence aux termes de la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993 en se basant notamment sur le critère de l'antériorité des impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Classe	Retard de paiement
1	Inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	Supérieur à 360 jours

###### b) Politique des provisions

###### b-1 Micro - projets

Les provisions sur les crédits classés sont déterminées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23.

Ces taux se présentent comme suit :

- Egales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- Egales à 50% pour les actifs de la classe 3,
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application de ces taux est accompagnée d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture de tous les crédits BTS par le Fonds National de Garantie « FNG ».

### **b-2 Changement dans la politique de provision de la banque courant les exercices 2011 et 2012**

Durant les exercices 2010 et antérieurs la banque a toujours appliqué un taux de provision de 1% sur les actifs de la classe 0 et 1, après abattement de 90% de la valeur de ces actifs, qui est couverte par le Fonds National de Garantie FNG.

Au cours des exercices 2011 et 2012 et suite à l'obligation introduite par la circulaire BCT n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire BCT n° 2012-20 du 6 décembre 2012, de constituer une provision collective sur les actifs de la classe 0 et 1, la banque a abandonné la pratique du taux de 1% de provision sur ces actifs.

### **b-3 PC Familial**

Les provisions sur les crédits PC familial sont calculées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993.

Ces taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3,
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

De même, ces taux sont accompagnés d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture de tous les crédits BTS par le Fonds National de Garantie « FNG ».

### **2.2.2. Règles de prise en compte des intérêts et des commissions sur les engagements**

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont encourus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

Pour les crédits finançant les microprojets, et à chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés sont réservés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif.

### **2.2.3. Règles de classification et d'évaluation des titres**

Le portefeuille titre de la banque est composé uniquement des titres de participations.

Ces titres non cotés sont évalués par référence à leurs valeurs mathématiques. Seules les moins-values font l'objet de provisions nécessaires.



#### 2.2.4. Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée est constitué du prix d'achat et du montant de la TVA non récupérable.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire conformément aux taux d'amortissement prévus par le décret n°2008/492 du 25/02/2008 :

- |                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| • Logiciel et matériels informatiques | 33% |
| • matériel de transport               | 20% |
| • MMB                                 | 20% |
| • Agencements et aménagements         | 10% |
| • Constructions                       | 5%  |

#### 2.2.5. Ressources spéciales

Ce poste enregistre les ressources extérieures accordées à la BTS tels que le FADES et le fonds provenant de la BID ainsi que les Ressources spéciales gérées par la Banque telles que : FOSDAP ; FONAPRAM ; FONDS 21-21, ONA etc.

##### C1- Ressources spéciales accordées :

- FOSDAP
- FONAPRAM
- 21-21 (FNE)

##### C2- Ressources extérieures

- FADES
- BID

##### C3- Autres ressources

- Fonds Tuniso- Belge
- OMS & PDHL
- ONA
- ETAP
- INTILAK

#### 2.2.6. Engagements de financement donnés

Ce poste comprend notamment les crédits confirmés que la banque s'est engagée à mettre à la disposition des promoteurs des petits projets et les titres de participations non libérés.

#### 2.2.7. Engagements de financement reçus

Ce poste comprend les garanties reçues du Fonds National de Garantie au titre des crédits micro-projets et PC familial ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat.

### 3. BILAN ACTIF

#### 3.1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, ET TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **7 860 KDT** contre **3 403 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2012	2011
Caisse principale Agence et Caisse auxiliaire		124	54
BCT BID		90	140
CCP exploitation	3-3-1	2 988	2 804
CCP agences BTS		20	15
Comptes BCT (4010+4012)		4 638	374
CCP versement TOUMOUH		-	16
<b>TOTAL</b>		<b>7 860</b>	<b>3 403</b>

#### 3-1-1 CCP exploitation

Désignation	2012	2011
CCP 302484	2 278	2 269
CCP 358331	206	206
CCP 848493	-	110
CCP 308909	498	210
CCP 275322	5	7
CCP 275326	1	2
<b>TOTAL</b>	<b>2 988</b>	<b>2 804</b>

Ces comptes courants postaux de l'exploitation font apparaître des suspens anciens non justifiés et non encore apurés, détaillés comme suit :

Opérations financières non comptabilisées par la BTS	
Encaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	38 616
Décaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	1 400
Opérations Financières comptabilisées mais non exécutées par la Poste	
Encaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	40 867
Décaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	930

#### 3.2 Créances sur les établissements bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **19 029 KDT** contre **3 309 KDT** au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2012	2011
Compte FADES STB	3-2-1	9	8
Placements sur le marché inter- bancaire	3-2-2	19 000	3 300
Valeurs non encore imputées		11	-
Intérêts sur placement à recevoir		9	1
<b>TOTAL</b>		<b>19 029</b>	<b>3 309</b>

### 3-2-1 Compte FADES STB

Ce compte enregistre les encaissements nets des décaissements des fonds accordés dans le cadre de la convention signée entre la BTS et le Fonds Arabe de Développement Economique et Social.

### 3-2-2 Placements sur le marché interbancaire

Les placements de la BTS au 31 décembre 2012 se détaillent comme suit :

Banque	Montant	Taux	Durée	Date Echéance
BTKD	10 000	4.20%	08j	02/01/2013
BTKD	9 000	3.25%	02j	02/01/2013

### 3.3 Créances sur la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **678 686 KDT** contre un solde de **667 308 KDT** au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2012	2011 Retraité	2011
Crédits MT non échus	<b>3-3-1</b>	230 570	247 470	217 754
Crédits BTS MT impayés	<b>3-3-2</b>	161 761	135 209	138 789
Dotation FONAPRAM accordée		112 607	112 335	104 695
Dotation FONAPRAM impayée		34 901	30 218	30 216
Intérêts échus	<b>3-3-3</b>	782	-	-
Intérêts impayés	<b>3-3-4</b>	25 490	22 945	22 835
Intérêts à recevoir		<45>	3 407	1 524
Lignes de crédits servies aux ONG	<b>3-3-5</b>	162 592	160 810	160 810
Provisions sur crédits	<b>3-3-6</b>	<25 028>	<20 418>	<20 418>
Agios réservés	<b>3-3-7</b>	<25 490>	<24 829>	<22 835>
Valeurs compensation non imputées		356	-	-
Clients compte débiteurs	<b>3-3-8</b>	190	161	1 113
<b>TOTAL NET</b>		<b>678 686</b>	<b>667 308</b>	<b>634 483</b>

#### 3.3.1 Crédits à Moyen Terme non échus

Ce compte enregistre un montant de **230 570 KDT** au 31 décembre 2012 contre un montant de **247 470 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011 Retraité	2011
Crédits Agence	7 912	7 021	7 603
Crédits sur ressources ordinaires	148 690	142 198	120 331
Crédits P.C.F	6 101	9 492	5 735
Crédits sur la ligne 21-21	54 422	74 912	68 665
Crédits FOSDAP	1 847	-	1 775
Crédits BID	5 719	8 292	8 112
Crédits ONA	5 126	5 433	5 411
Crédits ETAP Autofinancement	168	122	122
Crédits INTILAK	585	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>230 570</b>	<b>247 470</b>	<b>217 754</b>

### 3.3.2 Crédits M.T impayés

Le total des impayés en principal au 31 décembre 2012, a atteint **161 761 KDT**. Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011 Retraité	2011
Crédits Agence Impayés	686	366	-
Crédits sur Res. Ord. Impayés	92 001	77 992	78 338
Crédits P.C.F impayés	6 758	6 771	10 382
Crédits sur la ligne 21-21 impayés	58 944	48 578	48 566
Crédits FOSDAP impayés	-	-	1
Crédits BID impayés	1 272	653	653
Crédits ONA impayés	2 100	849	849
<b>TOTAL</b>	<b>161 761</b>	<b>135 209</b>	<b>138 789</b>

### 3.3.3 Intérêts échus

Ce compte enregistre les intérêts courus et non encore échus au 31/12/2012. Il se détaille comme suit:

Désignation	2012
Intérêts échus sur ressources ordinaires	479
Intérêts échus sur crédit 21-21	250
Intérêts échus sur crédit PCF	9
Intérêts échus sur crédits agence	14
Intérêts échus sur crédit BID	17
Intérêts échus sur crédit ONA	13
<b>TOTAL</b>	<b>782</b>

### 3.3.4 Intérêts impayés

Ce compte enregistre le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés. Il se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011 Retraité	2011
Intérêts impayés sur ressources ordinaires	14 567	13 366	13 366
Intérêts impayés 21-21	10 029	8 482	8 482
Intérêts impayés P.C.F	430	735	735
Impayés sur frais BID	181	132	132
Intérêts impayés ONA	144	89	89
Intérêts impayés clients agence	138	141	31
Intérêts impayés FOSDAP	1	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>25 490</b>	<b>22 945</b>	<b>22 835</b>

### 3.3.5 Ligne de crédits servis aux associations

Ce compte enregistre les montants servis aux associations nets des recouvrements encaissés pour les distribuer sous forme de micro crédits dans le cadre de la convention signée entre la BTS et l'Etat Tunisien le 20 septembre 1999.

Ce compte accuse au 31/12/2012 un solde de **162 592 KDT** contre **160 810 KDT** au 31/12/2011, soit une variation positive de **1 782 KDT**.

### 3.3.6 Provisions sur crédits

Ce compte enregistre les provisions effectuées sur les crédits impayés. Il se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011	Variation
Provisions crédit M.T	12 780	10 038	2 742
Provisions crédit 21-21	8 245	6 603	1 642
Provisions collective	1 055	1 064	<9>
Provisions crédit Agence	418	1 026	<608>
Provisions comptes débiteurs	1 562	-	1 562
Provisions crédit PCF	696	1 103	<407>
Provisions bon de cession projet	-	265	<265>
Provisions bon de recouvrement	-	319	<319>
Provisions crédit BID	272	-	272
<b>TOTAL</b>	<b>25 028</b>	<b>20 418</b>	<b>4 610</b>

### 3.3.7 Agios réservés

Désignation	2012	2011 Retraité	2011
Agios réservés sur crédit M.T	14 567	13 366	13 366
Agios réservés sur 21/21	10 029	8 482	8 482
Agios réservés sur PCF	430	735	735
Agios réservés sur BID	181	132	132
Agios réservés sur ONA	144	89	89
Agios réservés sur Clients agence	138	31	31
Agios réservés sur FOSDAP	1	-	-
Agios réservés sur crédits agence	-	1 994	-
<b>TOTAL</b>	<b>25 490</b>	<b>24 829</b>	<b>22 835</b>

### 3.3.8 Clients comptes débiteurs

Il s'agit des clients ayant des comptes débiteurs et qui se détaillent comme suit:

Désignation	2012	2011 Retraité
Comptes dépôts PCF	44	66
Comptes dépôts personnels	45	95
Compte dépôt commercial	101	-
<b>TOTAL</b>	<b>190</b>	<b>161</b>

### 3.4 Portefeuille titres d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **2 771 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	Montant brut	Provisions	Solde au 31/12/2012
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE	20	-	20
SOCIETE SIDCO	365	<19>	346
SOCIETE SODIS SICAR	391	<53>	338
SIBTEL	69	-	69
SOCIETE FRDCM	175	<66>	109
SOCIETE SODINO	2 084	<195>	1 889
<b>TOTAL</b>	<b>3 104</b>	<b>&lt;333&gt;</b>	<b>2 771</b>

### 3.5 Valeurs immobilisées

La valeur nette des immobilisations s'élève au 31 décembre 2012 à **7 081 KDT** contre **7 311 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
Logiciel Informatique	577	227
Fonds de commerce	26	26
Immobilisations Incorporelles en cours	-	229
Matériel Informatique	1 223	955
Matériel de Transport	1 502	1 572
Mobilier et Matériel de Bureau	779	726
Terrains	1 439	1 439
Constructions	5 608	5 608
Agencements, Aménagements et Installations	2 076	1 899
<b>Total immobilisations Brutes</b>	<b>13 230</b>	<b>12 681</b>
Amortissements	<6 149>	<5 370>
<b>Total immobilisations nettes</b>	<b>7 081</b>	<b>7 311</b>

**Tableau de mouvement des immobilisations et des amortissements**  
**Période allant du 01-01-2012 au 31-12-2012**  
 (Montant en dinars)

Désignation	Valeur Brute 31/12/2011	Acquisition 2012	Cession 2012	Valeur Brute 31/12/2012	Taux %	Amort cumulé au 31/12/2011	Dotations 2012	Reprise 2012	Amort cumulé 31/12/2012	VCN au 31/12/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>										
Immobilisations incorporelles en cours	229 285	117 695	346 980	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de Commerce	26 102	-	-	<b>26 102</b>	5%	4 749	1 305	-	6 054	<b>20 048</b>
Logiciel	226 982	349 559	-	<b>576 541</b>	33%	226 016	116 703	-	342 719	<b>233 822</b>
<b>Total Immobilisations incorporelles</b>	<b>482 369</b>	<b>467 254</b>	<b>346 980</b>	<b>602 643</b>	-	<b>230 765</b>	<b>118 008</b>	-	<b>348 773</b>	<b>253 870</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>										
Terrain	1 439 399	-	-	<b>1 439 399</b>	-	-	-	-	-	<b>1 439 399</b>
Construction	5 607 840	-	-	<b>5 607 840</b>	5%	1 218 927	280 392	-	1 499 319	<b>4 108 521</b>
Matériel informatique	954 755	268 625	-	<b>1 223 380</b>	33%	750 091	168 359	-	918 450	<b>304 930</b>
Matériel de transport	1 571 513	-	69 940	<b>1 501 573</b>	20%	1 138 768	145 666	69 940	1 214 494	<b>287 079</b>
Matériel Mobilier de bureau	726 072	53 259	-	<b>779 331</b>	20%	606 501	43 914	-	650 415	<b>128 916</b>
Agencement Aménagement et Instal	1 899 353	176 917	-	<b>2 076 270</b>	10%	1 425 300	92 894	-	1 518 194	<b>558 076</b>
<b>Total Immobilisations corporelles</b>	<b>12 198 932</b>	<b>498 801</b>	<b>69 940</b>	<b>12 627 793</b>	-	<b>5 139 587</b>	<b>731 225</b>	<b>69 940</b>	<b>5 800 872</b>	<b>6 826 921</b>
<b>Total Actif Immobilisé</b>	<b>12 681 301</b>	<b>966 055</b>	<b>416 920</b>	<b>13 230 436</b>	-	<b>5 370 352</b>	<b>849 233</b>	<b>69 940</b>	<b>6 149 645</b>	<b>7 080 791</b>

### 3.6 Autres actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **19 612 KDT** contre **17 470 KDT** au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2012	2011 Retraité (*)	2011
Assurances		2 380	1 942	502
Etat, impôts et taxes		226	4	256
Personnel, comptes rattachés		2 387	2 281	2 285
Etat, subvention d'équilibre à recevoir	<b>3.6.1</b>	120	120	120
Provision pour dépréciation subvention d'équilibre		-	-	<120>
Créance sur l'Etat	<b>3.6.2</b>	2 516	2 083	2 084
Commissions de gestion à recevoir FONAPRAM		2 737	2 569	2 449
Compte des stocks		5	8	8
Comptes d'attente et de régularisation	<b>3.6.3</b>	8 347	8 305	6 348
Subvention PCF		37	37	37
Commissions de gestion à recevoir ONA		295	193	193
Commissions de gestion à recevoir FOSDAP		19	18	18
Commissions de gestion à recevoir ETAP Autofinancement		8	6	6
Commissions de gestion à recevoir INTILAK		6	-	-
Comptes centraux et liaisons		205	24	-
Comptabilité matière		324	-	-
<b>TOTAL</b>		<b>19 612</b>	<b>17 470</b>	<b>14 186</b>

#### 3.6.1 Etat subvention d'équilibre à recevoir

Le solde de ce compte correspond au montant des subventions d'équilibre à recevoir de l'Etat au titre du différentiel entre le taux d'intérêt sur les crédits accordés par la banque et les coûts supportés annuellement.

#### 3.6.2 Créance sur l'état

Il s'agit des sommes à récupérer de l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs aux emprunts BID et FADES.

#### 3.6.3 Comptes d'attente et de régularisation actif

Les comptes de régularisation comportent un « compte d'ordre Actif » et un « Compte d'ordre passif » servant à enregistrer les opérations de compensations des valeurs remises à l'encaissement. Ils présentent au 31 décembre 2012 des soldes non justifiés.

Désignation	2012	2011 Retraité	2011
Compte d'ordre actif	5 067	5 046	3 271
Compte d'ordre passif	2 637	2 637	2 637
Autres comptes de régularisation	643	622	440
<b>TOTAL</b>	<b>8 347</b>	<b>8 305</b>	<b>6 348</b>



**3- BILAN PASSIF****4-1. Banque Centrale Et CCP**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **3 549 KDT** contre un solde de **2 955 KDT** au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2012	2011
Compte CCP exploitation	<b>4-1-1</b>	3 536	2 942
Compte CCP intérêts TOUMOUH		13	13
<b>TOTAL</b>		<b>3 549</b>	<b>2 955</b>

Désignation	2012	2011
Compte CCP 8485-02	3 180	2 818
Compte CCP 8484-93	207	-
Compte CCP 3127-81	127	124
Compte versement Toumouh 13721	22	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 536</b>	<b>2 942</b>

**4-1-1 Compte C.C.P exploitation**

Les comptes courants postaux de l'exploitation font apparaître des suspens anciens non justifiés et non encore apurés, détaillés comme suit :

<b>Opérations financières non comptabilisées par la BTS</b>	
Encaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	13 451
Décaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	1 409
<b>Opérations Financières comptabilisées mais non exécutées par la Poste</b>	
Encaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	8 377
Décaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	609

**4-2. Dépôts et avoirs des établissements financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **1 197 KDT** contre un solde de **6 285 KDT** au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
STB Compte Exploitation	12	12
Compte STB PC Familial	1 111	1 221
Compte BNA (4688 & 4740)	52	52
BNA Marché Monétaire	-	5 000
Valeurs non encore imputées	22	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 197</b>	<b>6 285</b>

#### 4-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **42 103 KDT** contre un solde de **57 421 KDT** au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011 Retraité	2011
Comptes spéciaux MPJ+PCF	16 119	19 054	-
Comptes de dépôt	2 646	2 556	3 555
Comptes spéciaux d'épargne	1 011	855	855
Autres comptes de dépôts	-	-	144
Valeurs compensation non imputées	782	-	-
Comptes blocage	21 545	34 956	-
<b>TOTAL</b>	<b>42 103</b>	<b>57 421</b>	<b>4 554</b>

#### 4-4. Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **630 107 KDT** contre un solde de **574 786 KDT** au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
FONAPRAM	183 281	168 743
Prime investissement / Etat	(*) <31 698>	<29 426>
Dotation de L'Etat et Fonds National de l'Emploi, Fin micro crédits	247 381	219 172
Sommes versées par l'Etat 26-26	20 000	20 000
Fonds National de l'Emploi 21-21 MPJ	153 100	141 100
Ressources PRD	1 100	1 100
Micro crédit OVERSEAS	184	184
Fonds Tuniso- Belge	3 060	2 995
Emprunt FADES	25 535	27 856
Micro crédit OMS	18	18
Micro crédit PDHL	444	444
Ressources Ministère Agriculture MC	10 000	10 000
Ressources BID	3 352	4 217
Dettes rattachées emprunt	100	109
Ressources FOSDAP	22 468	22 468
Subvention à recevoir FOSDAP	(*) <21 918>	<21 012>
Ressources ONA	8 200	6 618
Ressources ETAP Autofinancement	500	200
Fonds INTILAK	5 000	-
<b>TOTAL</b>	<b>630 107</b>	<b>574 786</b>

(\*) Les primes d'investissement FONAPRAM et les subventions FOSDAP accordées aux bénéficiaires des crédits sont présentées en soustraction des fonds correspondants mis à la disposition de la banque.

#### 4-5. Autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **19 175 KDT** contre un solde de **18 576 KDT** au 31 décembre 2011, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2012	2011 Retraité	2011
Provisions pour passifs et charges	<b>4-5-1</b>	1 233	1 174	1 055
Comptes de régularisation et Crédeurs Divers	<b>4-5-2</b>	17 942	17 402	34 279
<b>TOTAL</b>		<b>19 175</b>	<b>18 576</b>	<b>35 334</b>

##### 4-5-1 Provisions pour passifs et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011 Retraité	2011
Provisions pour risque fiscal	321	337	337
Provisions pour risques divers	912	838	718
<b>TOTAL</b>	<b>1 233</b>	<b>1 174</b>	<b>1 055</b>

##### 4-5-2 comptes de régularisation et crédeurs divers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2012	2011 Retraité	2011
Comptes d'affectation recouvrement		-	-	14 369
Comptes d'attente auto financement		-	-	3 175
Comptes d'attente subvention		-	-	1 533
Comptes d'attente BCT		-	-	308
Comptes PCF à débloquent		-	-	528
Comptabilité matières		422	98	-
Comptes liaisons et centraux	<b>4-5-2-1</b>	5 405	6 026	6 026
FNG à payer		1 051	1 051	710
Personnel, charges à payer		3 935	3 658	3 660
Etat, impôts et taxes		444	158	410
Dettes envers l'Etat	<b>4-5-2-2</b>	463	463	463
Assurances à payer	<b>4-5-2-3</b>	5 131	5 134	2 260
Comptes d'attente		251	250	250
Comptes de régularisation		840	564	587
<b>TOTAL</b>		<b>17 942</b>	<b>17 402</b>	<b>34 279</b>

#### 4-5-2-1 Comptes liaisons et centraux

Les comptes liaisons et centraux servent à enregistrer entre autre, les opérations de recouvrement des échéances des crédits et les opérations de compensation des effets de commerce, au niveau de l'agence centrale. Ils dégagent des soldes anciens non justifiés. La banque a entamé depuis quelques années des travaux d'apurement et de suspens. Ces travaux ne sont pas encore achevés, la situation au 31 décembre 2012 se présente comme suit :

Désignation	2012	2011 Retraité
Compte d'ordre service trésorerie	2 678	2678
Comptes d'ordre ancien système	2 585	3348
Compte de liaison exécution virement	119	-
Comptes d'ordre prélèvement crédit	17	-
Autres comptes d'ordre	6	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 405</b>	<b>6 026</b>

#### 4-5-2-2 Dette envers l'Etat

Il s'agit des sommes dues à l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs à l'emprunt FADES.

#### 4-5-2-3 Assurances à payer

Les comptes assurances à payer enregistrent les primes retenues sur les bénéficiaires des crédits à payer aux assureurs. Elles sont retenues sur le montant du crédit accordé, ces comptes ne sont pas justifiés.

### 4-6. Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **38 908 KDT** contre **41 669 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
Capital	40 000	40 000
Réserves (*)	3 963	3 908
Résultats reportés	<2 239>	1 344
Résultat de l'exercice	<2 816>	<3 583>
<b>TOTAL</b>	<b>38 908</b>	<b>41 669</b>

(\*) Dont **55 KDT** qui représentent les intérêts des crédits sur fonds social.

### 4- ETAT DE RESULTAT

#### 5-1. Intérêts et revenus assimilés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **13 603 KDT** contre **11 500 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2012	2011
Produits des placements	<b>5-1-1</b>	480	450
Intérêts sur crédits	<b>5-1-2</b>	13 123	11 050
<b>TOTAL</b>		<b>13 603</b>	<b>11 500</b>

**5-1-1 Produits des placements**

Les produits des placements totalisent **480 KDT** au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	2012	2011
Intérêt placement STB	-	12
Intérêt placement BIAT	-	35
Intérêt placement BTKD	480	113
Intérêt placement BCT	-	8
Intérêt placement ATB	-	12
Intérêt placement BH	-	6
Intérêt placement BFT	-	34
Intérêt placement BNA	-	230
<b>TOTAL</b>	<b>480</b>	<b>450</b>

**5-1-2 Intérêts sur crédits**

Les intérêts sur crédits totalisent **13 123 KDT** au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

Désignation	2012	2011
Intérêts sur crédits MT	8 453	6 564
Intérêts sur crédits 21/21	3 235	3 315
Intérêts sur crédits PCF	352	519
Intérêts sur crédits Agence	498	-
Récupération frais sur crédit BID	393	462
Intérêts sur crédits ONA	191	145
Intérêts sur crédits FOSDAP	1	45
<b>Total</b>	<b>13 123</b>	<b>11 050</b>

**5-2. Commissions**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
Commissions sur mains levées	16	13
Commissions d'études	1 301	2 232
Commissions de gestion FONAPRAM	288	338
Commissions de gestion lignes micro crédits	928	819
Commissions perçues sur opérations avec la clientèle	181	64
Commissions de gestion ONA	102	112
Commissions de gestion FOSDAP	1	18
Commissions de gestion ETAP Autofinancement	3	6
Commissions de gestion INTILAK	6	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 826</b>	<b>3 602</b>

**5-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **2 KDT**. Il s'agit d'un gain de change constaté suite à l'actualisation des fonds BID.

**5-4. Intérêts encourus et charges assimilées**

Désignation	2012	2011
Intérêts sur emprunt FADES	1 219	1 323
Intérêts sur emprunt BID	-	-
Autres intérêts	29	36
<b>TOTAL</b>	<b>1 248</b>	<b>1 359</b>

**5-5. Dotations aux provisions et résultats des corrections**

Désignation	2012	2011
Dotations aux provisions CMT + 21-21	2 441	3 247
Dotations aux provisions collectives	1 055	1 064
Dotations aux provisions PCF	696	<213>
Dotations aux provisions pour risques	59	309
Dotations aux provisions pour titres de participations	119	-
Dotations aux provisions clients Agence	418	481
<b>TOTAL</b>	<b>4 788</b>	<b>4 888</b>

**5-6. Autres produits d'exploitation**

Désignation	2012	2011
Subvention d'équilibre	-	-
Autres produits d'exploitation	133	2
<b>TOTAL</b>	<b>133</b>	<b>2</b>

**5-7. Frais de personnel**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **9 406 KDT** contre un solde de **8 987 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaille ainsi:

Désignations	2012	2011
Salaires, primes et appointements	7 643	7 125
Charges Sociales	1 445	1 328
Assurances Groupe	201	183
Tickets restaurant	-	158
Dotations aux provisions Congés payés et départ à la retraite	79	173
Autres frais	38	20
<b>TOTAL</b>	<b>9 406</b>	<b>8 987</b>

**5-8. Autres charges d'exploitation :**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **3 070 KDT** contre un solde de **2 939 KDT** au 31 décembre 2011 et se détaille ainsi :

Désignation	2012	2011
Entretiens et réparations	265	210
Frais de suivi de recouvrement et de contentieux	743	804
Honoraires et autres services	243	270
Publicité et relations publiques	111	99
Intervention Amicale BTS	440	150
Loyers	354	320
Fournitures	113	178
Fournitures non stockées	380	362
Nettoyages et gardiennage	6	213
Impôts et taxes	253	240
Voyages et déplacements	6	33
Autres	156	60
<b>TOTAL</b>	<b>3 070</b>	<b>2 939</b>

**5- ENGAGEMENTS HORS BILAN****6-1. Cautions, avals et autres garanties donnés**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **84 KDT** contre le même solde au 31 décembre 2011, et représente les cautions données par la banque aux promoteurs.

**6-2. Engagements de financement donnés**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **28 143 KDT** et se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
Engagement BTS CMT + 21-21	21 178	25 577
Engagement BTS dotation	6 281	7 685
Engagement BTS FOSDAP	73	-
Engagement BTS ONA	501	50
Engagement BTS BID	22	274
Engagement BTS INTILAK	88	-
<b>TOTAL</b>	<b>28 143</b>	<b>33 586</b>

**6-3. Engagements sur titres**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **695 KDT** et représente les montants des participations non encore libérées, ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
Participation non libérée sur les titres SODINO	695	695
<b>TOTAL</b>	<b>695</b>	<b>695</b>

#### 6-4. Engagements de financement reçus

Le solde de cette rubrique s'élève, au 31 décembre 2012, à **31 900 KDT** et représente les engagements de financement reçus de la clientèle.

#### 6-5. Garanties reçues

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2012 à **493 548 KDT** et représente les garanties reçues du Fonds National de Garantie au titre des crédits micro-projets et PC familial, ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat jusqu'au 31/12/2012.

Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2012	2011
Garantie reçue FNG/ MPJ & PCF	322 238	307 905
Garantie reçue sur dotation	171 310	141 293
<b>TOTAL</b>	<b>493 548</b>	<b>449 198</b>



**Exercices 2012 et 2011**  
**(Exprimé en KDT)**

	<b>2012</b>	<b>2011</b>
<b>I- PRODUITS</b>		
PR1 Intérêts et revenus assimilés	13 603	11 500
PR2 Commissions (en produits)	2 826	3 602
PR3 Gains sur différence de change	2	12
PR7 Autres produits d'exploitation	133	2
PR8 Gain provenant des autres éléments ordinaires	-	240
PR9 Gain provenant des éléments extra ordinaires	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>16 564</b>	<b>15 356</b>
<b>II- CHARGES</b>		
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	1 248	1 358
CH2 Commissions encourues	-	-
CH3 Pertes sur différence de change	-	11
CH6 Frais de personnel	9 406	8 987
CH7 Charges générales d'exploitation	3 070	2 938
CH4 Dotations aux provisions	4 788	4 887
CH8 Dotations aux amortissements	849	740
CH9 Perte provenant des éléments ordinaires	2	-
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>19 363</b>	<b>18 923</b>
<b>III- RESULTAT COMPTABLE (DEFICIT)</b>	<b>&lt;2 799&gt;</b>	<b>&lt;3 567&gt;</b>
RESULTAT COMPTABLE AVANT SUBVENTION (perte)	<2 799>	<3 567>
<b>SUBVENTION D'EQUILIBRE</b>	-	-
<b>RESULTAT COMPTABLE APRES SUBVENTION (DEFICIT)</b>	<b>&lt;2 799&gt;</b>	<b>&lt;3 567&gt;</b>
REINTEGRATION PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	-	-
REINTEGRATION DES CHARGES	567	690
DEDUCTION DES PRODUITS	22	70
<b>RESULTAT FISCAL (DEFICIT)</b>	<b>&lt;2 254&gt;</b>	<b>&lt;2 947&gt;</b>
IMPOT = 35% DU BENEFICE BRUT	-	-
MINIMUM D'IMPOT = 0,1% DU CATTG	17	16
	<b>&lt;2 816&gt;</b>	<b>&lt;3 583&gt;</b>

**I. Rapport général des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012**



Tunis, le 08 Novembre 2013

**Mesdames, Messieurs les actionnaires de  
La Banque Tunisienne de Solidarité « BTS »**

**Objet : RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons audité le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers de La Banque Tunisienne de Solidarité « BTS » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ces états financiers font ressortir un total net du bilan s'élevant à 735 039 KDT, un résultat net de l'exercice déficitaire de 2 816 KDT et une variation positive des flux de trésorerie de l'ordre de 24 671 KDT.

### **1- Responsabilité des organes de direction et d'administration dans l'établissement et la présentation des états financiers**

Les organes de Direction et d'Administration de votre Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

### **2- Responsabilité des commissaires aux comptes**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### 3- Justification de l'opinion avec réserves

Sur la base de notre audit, les états financiers ci-joints annexés appellent de notre part les réserves suivantes :

- 3.1** Suite à la mise en place par la BTS d'un nouveau système d'information à partir du premier janvier 2012, un écart compensé négatif de l'ordre 3 157 KDT a été identifié entre d'une part les soldes comptables arrêtés au 31 décembre 2011 des micros projets et des crédits PC familial et d'autre part les données issues de la base de gestion injectée au système d'information et arrêtée à la même date. Cet écart compensé est détaillé comme suit :

Nature de l'écart		Solde comptables au 31 décembre 2011	Solde selon le nouveau système d'information	Ecart en KDT
<b>Engagements clients</b>	Encours PC familial	15 589	11 824	<b>3 765</b>
	Encours microprojet	467 292	462 200	<b>5 092</b>
<b>Les avoirs clients (Règlements non identifiés)</b>	Compte auxiliaire MPJ	(15 699)	(7 040)	<b>(8 659)</b>
	Compte auxiliaire PCF	(3 289)	66	<b>(3 355)</b>
<b>Total</b>		<b>463 893</b>	<b>467 050</b>	<b>(3 157)</b>

Par conséquent, l'apurement de ces écarts pourrait avoir un impact significatif sur les engagements de la banque et sur sa situation comptable nette.

- 3-2** Comme il est indiqué dans les notes aux états financiers (notes 3-1-1 & 4-1-1 page 21 & 28), les comptes courants postaux débiteurs et créditeurs dont les soldes respectifs, au terme de l'exercice audité, s'élèvent à 2 988 KDT et 3 536 KDT font apparaître des suspens de rapprochement en faveur et en défaveur de la Banque Tunisienne de Solidarité respectivement de 53 606 KDT et de 52 053 KDT. Les dits suspens ont donné lieu à la constitution par la Banque des provisions à hauteur de 492 KDT, dont 25 KD au titre de l'exercice 2012. Ainsi, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'impact éventuel de la justification et de l'apurement de ces suspens sur les éléments des états financiers de la Banque.

- 3-3** L'état de rapprochement du compte « STB - PC Familial » n'a pas été arrêté au 31 décembre 2012. A cette date, ce compte fait apparaître un solde comptable créditeur de 1 111 KDT contre un solde créditeur sur relevé bancaire de 2 KDT. Nos travaux d'audit ne nous ont pas permis de nous assurer de la réalité du solde comptable. C'est ainsi que l'apurement des suspens du compte « STB - PC Familial » pourrait avoir un impact significatif sur les éléments des états financiers.

- 3-4** Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers, notes 3-6 et 4-5-3, les comptes d'ordres actifs et passifs et les comptes assurances et assurances à payer dégagent des soldes non justifiés et non encore apurés. De même, les comptes « inter-siège » présentent des soldes débiteurs et créditeurs non encore apurés, qui s'élèvent au 31 décembre 2012 respectivement à 205 KDT et 5 405 KDT. Ces comptes font apparaître à la date de clôture de l'exercice 2012 des suspens de l'ordre de 117 542 KDT au débit et 122 742 KDT au crédit.

L'impact éventuel de la justification et de l'apurement des suspens et des soldes de ces comptes sur les éléments des états financiers, ne peut être estimé au stade actuel avec précision.

#### 4- Opinion avec réserves

A notre avis, et sous réserves des situations décrites aux paragraphes 3.1 à 3.4 ci-dessus et de l'incidence qu'elles pourraient avoir sur les comptes, les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité arrêtés au 31 décembre 2012, sont sincères et réguliers dans tous leurs aspects significatifs et donnent une image fidèle de la situation financière de la Banque ainsi que de sa performance financière et ses flux de trésorerie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 5- Notes en post opinion

Sans remettre en cause notre opinion ci-dessus exprimée nous aimerions attirer votre attention sur les points suivants :

- 5-1.** Compte tenu de la spécificité de la Banque, le fonds national de garantie (FNG) supporte à lui seul le risque de non recouvrement de 90% des engagements de la banque relatifs aux crédits microprojets et PC familial. Nos travaux d'audit nous ont permis de relever que pour l'estimation des provisions nécessaires sur ces crédits, la B.T.S se basant sur le très faible taux de rejet des prises en charge de la garantie par le F.N.G a fait valoir cette garantie sur certains dossiers non encore transmis pour acceptation ou au titre desquels la réponse n'est pas encore parvenue.
- 5-2.** Le calcul conformément à la note aux établissements de crédits n°2012-08 du 02 mars 2012 des taux de la provision collective à appliquer par groupe homogène de créance a abouti à des taux nettement supérieurs aux taux minimum fixés par cette note. La Banque a opté par conséquent à l'application des taux minimums. Cette option a eu pour effet de réduire le montant de la provision collective comptabilisée.

#### 6- Vérifications et informations spécifiques

- 6-1.** Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.
- 6-2.** En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque à la réglementation en vigueur.
- 6-3.** En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne. Nous avons relevé, sur la base de notre examen, l'existence de certaines défaillances susceptibles d'impacter cette efficacité, elles sont déjà signalées au niveau de notre rapport sur le système de contrôle interne tel que communiqué à la Direction Générale de la Banque.

#### Les co-commissaires aux comptes

**Groupement**  
**DDF – AUDIT - Cabinet Houcine GAMRA**

**IMAC**

**Sélim FRIAA**

**Houcine GAMRA**

**Abderrazek SOUEI**





Tunis, le 08 Novembre 2013

**Mesdames, Messieurs les actionnaires de  
La Banque Tunisienne de Solidarité « BTS »**

**OBJET : RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes relative à l'exercice clos le 31 décembre 2012, qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

### **1- conventions et opérations nouvellement réalisées**

Votre conseil d'administration ne nous a pas avisés de l'existence, au titre de l'exercice 2012, de conventions entrant dans le cadre de celles prévues par lesdits articles.

### **2- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures**

L'exécution des conventions conclues par la BTS pour la gestion de la ligne de financement des micro-crédits et celle pour la gestion des ressources FOPNAPRAM s'est poursuivie. Les principaux volumes réalisés au cours de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

- Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion de la ligne de financement micro-crédits allouée par l'Etat s'élève à 928 KDT ;
- Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion des ressources FONAPRAM allouées par l'Etat s'élève à 288 KDT ;

### **3- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants**

#### **5-1- Obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales :**

- La rémunération du Président Directeur Général Monsieur Hafedh Gharbi en fonction jusqu'au 31 Juillet 2012 est fixée conformément à l'arrêté de Monsieur le Ministre des Finances du 23 Juin 2011, celle de Monsieur Mohamed kaâniche nommé Président Directeur Général le 25 Septembre 2012 n'a été fixée par arrêté de Monsieur le Président du Gouvernement qu'en date du 2 Août 2013 avec date d'effet le 25 Septembre 2012. Elle se compose de :

(En KDT)

	P.D.G en fonction du 01 Jan. 2012 au 31 Juillet 2012	P.D.G en fonction du 25 Sept 2012 au 31 Déc. 2012
Salaire de base	900	900
Indemnité de logement	200	200
Indemnité de gestion	350	350
Indemnité de représentation	1 580	1 580
Indemnité temporaire pour remboursement des frais de responsabilité	2 670	2 670
Un ensemble d'avantages en nature		
Voiture de fonction (acquise en 2012 pour 69 KDT, amortie au cours de cet exercice à raison de)	8,10	3,66
Bons d'essence	450-Litres par mois	450-Litres par mois
Frais de communications	2 000 pulsations par trimestre	2 000 pulsations par trimestre

- Depuis sa nomination en date du 25 Septembre 2012 et jusqu'au 31 décembre 2012, le Président Directeur Général actuel de la banque n'a reçu que des avances sur salaires dont le montant total s'élève à 9 KDT. L'octroi de ces avances n'a pas été précédé par une autorisation du conseil d'administration de la B.T.S.
- Par ailleurs, nos investigations nous ont permis de relever que le président directeur général de la banque en fonction jusqu'au 31 Juillet 2012 a bénéficié, en 2010, d'un crédit sur fonds d'aide social destiné à parfaire l'acquisition d'un logement pour un montant de 40.000 dinars (40 KDT) dans les conditions suivantes :

Modalités de remboursement : Retenues sur salaires sur 134 mois dont 6 mois de franchise	
Taux d'intérêt	: 3% pour les dix premières années et 3,5% pour le reste de la durée
Garanties	: Hypothèque en premier rang au profit de la B.T.S

Les conditions de ce prêt se sont étalées jusqu'au 31 décembre 2012.

A compter du 1<sup>er</sup> février 2013, l'encours du dit crédit qui s'élève à trente trois mille cinq cent quatre vingt treize dinars (33,593 KDT) a été transféré sur les ressources de l'agence centrale de la banque à un taux de 4,75%. Les crédits de même nature se trouvent accordés à des relations de la banque à un taux d'intérêt de 7% l'an.

## 5-2- Obligations et engagements de La Banque Tunisienne de Solidarité envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2012 :

(En KDT)

	P.D.G	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2012
Avantages à court terme	71,90	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements en actions	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>71,90</b>	<b>-</b>



Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

### **Les co-commissaires aux comptes**

#### **Groupement**

**DDF – AUDIT - Cabinet Houcine GAMRA**

**IMAC**

**Sélim FRIAA**

**Houcine GAMRA**

**Abderrazek SOUEI**